

AVIS DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC

Du mardi 30 septembre 2025 à 9h00 au jeudi 30 octobre 2025 à 12h00

**PROJET DE MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL (PLUi) DE VALLEE SUD - GRAND PARIS**

La mise à disposition du public porte sur le projet de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Vallée Sud – Grand Paris. La modification concerne notamment la correction d'erreurs matérielles, la précision de la rédaction de certaines règles afin d'en faciliter la compréhension et l'application, la correction d'incohérences de rédaction ou d'articulation entre les différentes pièces du PLUi, l'évolution mineure des règles applicables et l'intégration d'adaptations liées à l'avancement de certains projets.

Le dossier mis à disposition comprend notamment le projet de modification simplifiée, l'exposé de ses motifs, les pièces administratives et, le cas échéant, les avis émis par les personnes publiques associées ainsi que la décision de l'autorité environnementale concernant l'examen au cas par cas du dossier de modification simplifiée.

Les modalités de mise à disposition du public du projet de modification simplifiée n°1 du PLUi ont été précisées par délibération du Conseil de territoire n°CT2025/043 en date du 24 juin 2025. La mise à disposition se déroulera **du mardi 30 septembre 2025 à 9h00 au jeudi 30 octobre 2025 inclus à 12h00**.

- **Pendant toute la durée de la mise à disposition, chacun pourra consulter et prendre connaissance du dossier selon les modalités suivantes :**
 - Le dossier de mise à disposition au format papier sera disponible dans les onze lieux de mise à disposition, aux jours, horaires et lieux précisés dans le tableau ci-dessous ;
 - Le dossier de mise à disposition dématérialisé sera disponible sur le site internet <https://www.registre-numerique.fr/modification-simplifiee-n1-plui-vsgp> et via un lien sur le site internet de l'EPT (<https://www.valleesud.fr>).
- **Le public pourra faire ses observations :**
 - Sur le registre dématérialisé, hébergé sur le site internet suivant : <https://www.registre-numerique.fr/modification-simplifiee-n1-plui-vsgp> ;
 - Sur les registres papiers, tenus à la disposition du public dans les onze lieux de mise à disposition, aux jours, horaires et lieux mentionnés ci-dessous ;
 - Par mail, à l'adresse suivante, dédiée à cet effet : modification-simplifiee-n1-plui-vsgp@mail.registre-numerique.fr Les observations reçues par mail seront publiées sur le registre dématérialisé.
 - Par courrier postal adressé à « Monsieur le Président, Etablissement public territorial Vallée Sud – Grand Paris, 28 rue de la Redoute, 92 260 Fontenay-aux-Roses » avec pour objet « Modification simplifiée n°1 du PLUi »

A l'issue de la mise à disposition du public, le Conseil de territoire de Vallée Sud – Grand Paris approuvera le bilan de cette mise à disposition et le dossier de modification simplifiée éventuellement modifié pour tenir compte des observations du public et des avis des personnes publiques consultées.

Le maître d'ouvrage de la procédure est l'Etablissement public territorial Vallée Sud – Grand Paris. Les informations relatives à ce dossier et à cette procédure peuvent être demandées auprès du Service Planification urbaine de Vallée Sud – Grand Paris (28 rue de la Redoute – 92260 Fontenay-aux-Roses, du lundi au vendredi de 9h à 17h).

Information sur les données personnelles : Dans le cadre de la mise à disposition du public, les observations et propositions déposées sur les registres papier, le registre dématérialisé, transmises par voie postale ou par courriel feront l'objet d'un traitement par l'Etablissement public territorial Vallée Sud – Grand Paris en vue de leur analyse.

Commune	Adresse du lieu de la mise à disposition	Jours et heures d'ouverture des lieux de mise à disposition
Antony	Hôtel de Ville Place de l'Hôtel-de-Ville, 92160 ANTONY	Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Bagneux	Mairie de Bagneux Direction de l'Aménagement Urbain, Rez-de-chaussée du Bâtiment Garlande 57 avenue Henri Ravera, 92220 BAGNEUX	Lundi, mercredi, jeudi et vendredi , de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 (uniquement sur rendez-vous) et le mardi , de 13h30 à 17h00 (uniquement sur rendez-vous)
Bourg-la-Reine	Mairie de Bourg-la-Reine 6 boulevard Carnot, 92340 BOURG-LA-REINE	Lundi, mercredi et vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 Mardi et jeudi : de 08h30 à 12h00 Samedi : de 09h00 à 12h00
Châtenay-Malabry	Mairie de Châtenay-Malabry, Direction des Services Techniques 26 rue du Docteur Le Savoureux, 92290 CHÂTENAY-MALABRY	Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Châtillon	Service Urbanisme situé au Centre administratif de Châtillon 79 rue Pierre Sépard, 92320 CHÂTILLON	Lundi et mercredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 Mardi et jeudi de 09h00 à 12h00 Vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Clamart	Centre Administratif, Direction de l'urbanisme, du commerce et du logement 1-3 avenue Jean Jaurès, 92140 CLAMART	Lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00 Mardi de 13h30 à 17h30 Jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Commune	Adresse du lieu de la mise à disposition	Jours et heures d'ouverture des lieux de mise à disposition
Fontenay-aux-Roses	Direction des services techniques municipaux de Fontenay-aux-Roses 8 place du Château Sainte- Barbe, 92260 FONTENAY- AUX-ROSES	Lundi et mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 Mardi et jeudi de 8h30 à 12h
Le Plessis-Robinson	Centre Administratif Municipal Service de l'Urbanisme, 3 place de la Mairie, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON	Lundi, mardi, mercredi et jeudi de 08h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30
Malakoff	Hôtel de ville de Malakoff Direction du Développement Urbain Place du 11 novembre 1918, 92240 MALAKOFF	Lundi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 Mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 Jeudi de 8h30 à 12h00
Montrouge	Service Urbanisme au centre administratif de Montrouge 4 rue Edmond Champeaud, 92120 MONTROUGE	Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 Mardi de 08h30 à 12h00
Sceaux	Hôtel de Ville de Sceaux 122 rue Houdan, 92330 SCEAUX	Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 Jeudi de 8h30 à 12h00 Samedi de 9h00 à 12h00